



Source : <https://www.sortirdunucleaire.org/Le-reacteur-no1-de-Fessenheim-s-arrete-enfin-un>

Réseau Sortir du nucléaire > Presse > Nos communiqués de presse > **Le réacteur n°1 de Fessenheim s'arrête enfin : un arrêt qui doit ouvrir le bal des autres fermetures !**

19 février 2020

Le réacteur n°1 de Fessenheim s'arrête enfin : un arrêt qui doit ouvrir le bal des autres fermetures !

Enfin ! Après 8 ans de reports et de marchandages, le réacteur n°1 de la centrale nucléaire de Fessenheim doit fermer ce 22 février, suivi le 30 juin par le réacteur n° 2. Nous nous réjouissons de cette avancée, résultat de plus de 50 ans de mobilisation dans la vallée du Rhin et partout en France.

Vieille, enchaînant les pannes, vulnérable par son implantation en zone sismique et en contrebas du grand canal d'Alsace : la centrale nucléaire de Fessenheim cumulait les risques. Sa fermeture était un impératif pour éviter un accident. À la mi-2020, l'Alsace sera enfin débarrassée du risque nucléaire actif [1] et pourra aborder l'avenir avec plus de sérénité... sans pour autant être plongée dans le noir (comme le rappelle RTE), ni voir ses émissions de CO2 monter en flèche ! Cette fermeture rendra d'ailleurs la région plus résiliente face au changement climatique, les eaux du Rhin cessant d'être réchauffées par les rejets de la centrale.

Si nous nous réjouissons de cette fermeture imminente, nous dénonçons vivement l'attitude d'EDF, qui a tout fait pour la repousser et s'est livrée à tous les marchandages. Il est indécent que l'entreprise reçoive à ce titre, aux frais du contribuable, une compensation pour des dépenses dont elle aurait déjà dû provisionner le montant, ainsi qu'une indemnisation pour une électricité qu'elle n'aurait certainement pas pu produire [2]. Cette affaire a fait l'objet d'une [plainte devant la Commission Européenne](#). EDF a par ailleurs pratiqué le fait accompli et prétexté de cette fermeture pour [ne pas réaliser certains travaux de mise aux normes](#), qui restaient pourtant nécessaires une fois la centrale arrêtée. Coûteux travaux évités et indemnisation juteuse : l'entreprise a obtenu le beurre et l'argent du beurre !

Nous attendons avec impatience la fermeture du 2ème réacteur. [Mais cette perspective ne doit pas faire oublier le sort des autres réacteurs français](#), à peine plus récents. A la fin de cette année, 49 réacteurs auront dépassé les 30 ans de fonctionnement, et 13 les 40 ans. Si 12 réacteurs pourraient être arrêtés d'ici 2035, [44 autres sont censés continuer à tourner](#), un fonctionnement à 50 ans, voire plus, étant désormais considéré comme la norme ! Nous dénonçons fermement cette prolongation de l'ensemble du parc nucléaire, au mépris de la sécurité des populations et de la sûreté des installations.

L'arrêt de Fessenheim ne doit pas être l'arbre qui cache la forêt ! Il est nécessaire et urgent que d'autres fermetures suivent, pour engager enfin la sortie du nucléaire et une transition énergétique digne de ce nom.

Interview d'André Hatz, porte-parole de l'association Stop Fessenheim par le journal *l'Alsace* du 22 février 2020

Les associations alsaciennes s'exprimeront le samedi 22 février à Colmar lors d'une conférence de presse à 10 heures - Grand Hôtel BRISTOL (face à la gare).

Une [action symbolique](#) aura lieu à 15h30 samedi place Kléber à Strasbourg.

Contacts presse :

André Hatz (Stop Fessenheim) - 06 82 02 69 79

Jean-Marie Brom (Stop Transports-Halte au Nucléaire) - 06 08 98 79 40

Pour le Réseau "Sortir du nucléaire" :

Charlotte Mijeon - 06 64 66 01 23

Laura Hameaux - 06 85 23 05 11

Notes

[1] Une fois les réacteurs arrêtés, il faudra encore compter pendant plusieurs années avec le risque lié au combustible stocké dans les piscines. Celui-ci devra continuer à être refroidi en permanence, sachant qu'EDF a refusé d'installer des "Diesels d'ultime secours" qui pourraient fonctionner même en cas de séisme.

[2] Cette indemnisation était basée sur le postulat que la centrale aurait pu continuer à fonctionner jusqu'à 60 ans. Pourtant, EDF elle-même a [demandé à être dispensée](#) des études et travaux qui auraient été exigés dans le cadre d'un réexamen de sûreté pour la poursuite du fonctionnement au-delà de 40 ans, sachant qu'une prolongation à 50 ans ne serait pas recevable (ni justifiable) par l'ASN